



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 99 t) de l'ordre du jour provisoire*

Désarmement général et complet : femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements

Femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements

Rapport du Secrétaire général

Additif**

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des gouvernements	2
Italie	2

* [A/68/150](#).

** Les informations figurant dans le présent additif ont été reçues après la publication du rapport principal.



II. Réponses reçues des gouvernements

Italie

[Original : anglais]

[17 septembre 2013]

Il est essentiel de promouvoir la participation effective des femmes au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements pour parvenir à une paix et à une sécurité durables. En accédant à l'autonomie dans ce domaine et en prenant part à toutes les prises de décisions, les femmes apporteront une contribution notable aux efforts déployés par la communauté internationale pour prévenir et éliminer la violence et les conflits armés.

Les femmes comptant au nombre des victimes les plus vulnérables de la violence et des conflits armés, l'Italie a fermement appuyé l'option visant à faire figurer dans le Traité sur le commerce des armes une mention claire affirmant la nécessité de prévenir la violence sexiste. Comme suite à ces efforts et afin de sensibiliser à cette question, le Ministère des affaires étrangères, en coopération avec la Chambre des députés et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, organise un séminaire intitulé « Le Traité sur le commerce des armes, outil de la lutte contre la violence sexiste ».

Le séminaire, qui aura lieu en octobre prochain, réunira des diplomates, des hommes politiques et des représentants de la société civile engagés dans la défense des droits de l'homme et l'autonomisation des femmes, et, faisant fond sur la position défendue par l'Italie, mettra l'accent sur les questions relatives aux femmes et à la sécurité. Cette manifestation se donne l'objectif de mettre en évidence les bénéfices que la communauté mondiale pourrait retirer de la pleine mise en œuvre du Traité, notamment en ce qui concerne les effets qu'il pourrait avoir sur la violence sexiste.

L'Italie adhère sans réserve aux principes énoncés dans la résolution [67/48](#) de l'Assemblée générale, intitulée « Femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements », et considère qu'il est de la plus haute importance d'inclure une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans tous les instruments internationaux visant à promouvoir le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements.

Le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a créé un groupe composé de personnalités éminentes, chargé d'aider les États Membres à faire entrer le Traité en vigueur. Nous sommes particulièrement honorés d'être représentés dans ce groupe par la députée Federica Mogherini, qui est membre de la Commission des affaires étrangères et de la Commission de la défense de la Chambre des députés et Présidente de la délégation italienne auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Madame Mogherini s'est employée à promouvoir le débat sur les questions relatives au désarmement nucléaire au Parlement italien; en 2012, elle a présenté une résolution en faveur du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, qui a été adoptée avec l'appui massif des deux partis. Compte tenu de ses états de service, elle contribuera utilement aux activités du groupe.